



Association pour l'amélioration  
des transports du plateau de Saclay

## Réserves d'ATPS sur le projet de SDRIF diffusé en août 2008

*L'association ATPS émet les réserves suivantes concernant le projet de SDRIF (schéma directeur de la région Île-de-France) révisé diffusé mi-août 2008, concernant les points critiques portant sur la desserte du plateau :*

**RER B :** Vu le rabattement des lignes, l'urbanisation et la création de nouveaux TCSP interconnectés avec la ligne B du RER, ATPS anticipe dans les années à venir une saturation extrêmement forte du RER B comparable à la situation que connaît aujourd'hui le RER A. Le SDRIF devrait comprendre des améliorations ayant un impact important, au-delà des plans RER B Nord+ et de modernisation des rames (sans augmentation de capacité). Le projet de doublement du tunnel Châtelet - Gare du Nord doit être inscrit comme prioritaire.

Voir également nos autres propositions sur :

<http://www.atpsaclay.fr/dossier/verb>

**Tangentielle sud :** le projet de Tangentielle sud Evry-Massy-Versailles n'aura un impact conséquent sur la zone urbanisée (aujourd'hui et dans le futur) du plateau que si un rabattement efficace est effectué vers le sud du plateau. ATPS est donc favorable à cette orientation, à condition que la question portant sur un vrai TCSP nord-sud du plateau soit traitée, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La question des parcs-relais et des relais en liaisons douces vers la future Tangentielle doit également être évoquée.

**TCSP nord-sud du plateau :** bien que certains passages ne soient pas extrêmement clairs ("la réalisation à court terme d'un TCSP [Essonne-Yvelines] sur le Plateau", p.206), le seul TCSP évoqué à ce jour sur le plateau est la liaison actuelle Massy - Saint-Quentin-en-Yvelines qui doit être achevée. Une priorité essentielle pour ATPS est la création d'une nouvelle liaison réalisant Les Ulis - Orsay - Moulon - Saclay - RER C (Jouy-en-Josas et Versailles-chantiers / Viroflay?). ATPS demande que la réalisation de ce tracé (empruntant les actuelles lignes 269-02 et Phebus Z, en relation avec la ligne 91-08), ainsi que des éléments de planification soient inclus dans le SDRIF.

**Qualité de service :** ATPS souhaite souligner que la qualité de service ne se limite pas aux améliorations des infrastructures et du matériel roulant. Une vraie politique de qualité de service doit être mise en place en termes de déplacement en impliquant la concertation avec les acteurs (transporteurs, collectivités, association, personnels et habitants), en consolidant la détermination d'indicateurs de qualité de service, en les rendant accessibles, en améliorant les dispositifs régionaux de communication (site Transports-IDF notamment). Le texte du SDRIF doit être consolidé en ce sens.

. / ..

Enfin, ATPS souligne que le développement de l'urbanisation du plateau doit être conditionnée à la mise en place d'une offre de transports performante. Le développement exponentiel du plateau est à mettre en relation avec l'échelonnement de la création de l'offre de transports. Tout retard de mise en place de cette offre risque d'entraîner la création d'habitudes durables d'utilisation de véhicules personnels par les actifs et habitants, en parfaite inadéquation avec le SDRIF et entraînerait une congestion très forte du secteur.

ATPS, le 3 septembre 2008,  
<http://www.atpsaclay.fr/>